

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3557>

PAS DE GIPA EN 2024, VOIRE DANS LES ANNÉES À VENIR

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - FONCTION PUBLIQUE -

Date de mise en ligne : lundi 25 novembre 2024

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

PAS DE GIPA EN 2024, VOIRE DANS LES ANNÉES À VENIR

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) qui est versée habituellement en octobre aux fonctionnaires dont la rémunération a progressé moins vite que la hausse des prix, a été supprimée cette année. Encore un coup dur pour le niveau de vie d'un grand nombre de nos collègues.

Le saviez-vous ?

Le rapport annuel sur l'état de la fonction publique, intitulé 'Temps et organisation du temps de travail dans la fonction publique en 2023' a été publié le 15 novembre 2024

Ce rapport montre une forte augmentation en 2023 du nombre de fonctionnaires bénéficiaires de la GIPA. Ceci est lié, entre autres, à la forte inflation de 2022. Cela correspond "à 188 000 agents civils des ministères et des établissements d'enseignement supérieur, un niveau jamais atteint depuis l'instauration de la mesure en 2008".

GIPA ... OU PAS ?

Chaque année depuis près de 20 ans, le gouvernement met en place une garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) pour les fonctionnaires qui auraient une évolution de salaire inférieure à l'inflation. La CGT fait pression sur le Premier ministre pour qu'il ne supprime pas cette garantie.

[GIPA : calculez ce que vous risquez de perdre](#)

[Tract CGT GIPA](#)



Com GIPA